

## LE MÉTIER

Le métier : initier, animer, encadrer...

Intermédiaires entre direction et équipes, entre plusieurs équipes, entre équipes et partenaires, les responsables d'unité d'intervention sociale sont les acteurs interfaces, les maillons essentiels de l'organisation au sein des établissements, des services, ou des dispositifs d'intervention sociale. Ils œuvrent pour apporter des réponses aux besoins des bénéficiaires et des publics accompagnés.

En responsabilité d'une unité de travail, ils ont pour missions principales l'encadrement d'une équipe et le pilotage des actions directement engagées auprès des usagers, dans le cadre du projet de service, dans le respect du projet de l'organisation.

Acteurs pivots de première importance, ils sont, à leur niveau, garants du respect des droits des usagers et se doivent de favoriser et d'impulser une réflexion éthique au sein de leur unité.

Les fonctions de responsable d'unité d'intervention sociale s'exercent au sein de services (petite enfance, maintien à domicile...) ou d'établissements sociaux et médico-sociaux (IME, ESAT, EHPAD...) du secteur associatif et du secteur public.

### **Fonctions :**

- Participation au projet de la structure
- Pilotage et évaluation de l'action
- Encadrement d'équipes et de professionnels
- Gestion administrative et budgétaire d'une unité
- Communication, partenariats travail en réseau

## **SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS**

Après validation du diplôme, les métiers pouvant être exercés sont : Responsable d'unité, de service ou d'établissement social ou médico-social, Chef de service, manager de proximité, coordinateur, évaluateur ... Une poursuite d'étude est possible vers des formations comme le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) ou le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

# ACCOMPAGNEMENT VAE CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE - CAFERUIS

## PUBLICS VISÉS

Cette action s'adresse aux :

- Salariés en emploi ou en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Agent de la Fonction Publique

Les locaux de Gaïdo Lab sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements de parcours sont possibles après étude par un référent handicap.

## PRÉREQUIS

- Avoir validé son livret de recevabilité auprès d'un organisme instructeur (Livret 1)
- Avoir un financement pour l'accompagnement avec GAÏDO LAB

## OBJECTIFS

- Formaliser le livret 2 de présentation des acquis de l'expérience
- A l'issue de la formation, le candidat accompagné en VAE sera en capacité de présenter des acquis de l'expérience (livret 2) au jury

## CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

Un travail d'appropriation de la démarche

- Les outils au service de l'accompagnement
- La structure et les attendus du référentiel du diplôme concerné
- La structure du Livret 2 et les éléments de trace de l'activité (les preuves)
- La méthodologie d'écriture en VAE

Le suivi de l'élaboration du Livret II

- Retour sur parcours
- Sélection d'activités significatives
- Analyse descriptive d'activités significatives
- Analyse globale de l'expérience
- Sélection des éléments de la preuve

## Préparation à l'entretien complémentaire avec le jury

- Comprendre les caractéristiques et attentes du jury
- S'entraîner à la soutenance orale

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Présentiel / à distance / mixte
- Accompagnement individuel pour formalisation du livret 2
- Méthodologie de lecture et d'utilisation du référentiel professionnel
- Expertise métier proposant une réflexion sur la pratique, la posture et l'identité professionnelle

### DURÉE

Accompagnement d'une durée de 24h maximum sous forme de créneau de 2 à 3h

### TARIF

- 55 euros par heure (tarif indicatif 2021)
- Prise en charge par votre compte CPF dans la limite de 24h d'accompagnement

### INSCRIPTION - LIVRET 1

**Pour obtenir votre livret de recevabilité (Livret 1): téléchargez-le sur le site de l'ASP > [cliquez ici](#) (ou <https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/> )**

Ce livret de demande de recevabilité (livret 1) doit être adressé à :

**ASP - Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine**

**UNACCESS – service recevabilité**

**8 Place Maison Dieu**

**CS 90002**

**87 001 Limoges Cedex 1**

Numéro azur 0810.017.710

***Lorsque l'ASP a étudié votre dossier, il vous envoie une notification de recevabilité.***

***Vous pouvez alors prendre contact avec nous pour mettre en place votre accompagnement et établir la demande de financement adaptée à votre situation.***

**Attention !** Votre accompagnement par Gaïdo Lab ne pourra commencer qu'après réception de la notification de recevabilité et sous réserve d'acceptation du financement.

L'accompagnement VAE s'effectue sur le principe d'entrées et sorties permanentes.

## MODALITÉ D'ACCÈS – LIVRET 2

Pour élaborer votre livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2) : contactez-nous au 06 63 16 56 73 ou via [contact@gaido-lab.eu](mailto:contact@gaido-lab.eu) Nous fixerons ensemble un rendez-vous pour affiner ensemble votre démarche.

## DÉLAIS D'ACCÈS

L'accompagnement VAE à GAÏDO LAB s'effectue sur le principe d'entrées et sorties permanentes. En fonction des disponibilités et des délais liés à certains modes de financement, l'accompagnement est initié entre 15 jours et 2 mois après la demande de financement.

## MODALITÉ D'ÉVALUATION

Bilan individuel à chaque accompagnement pour évaluer l'avancement du livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2)

Point étape entre deux accompagnements par téléphone / mail

## DIPLÔME/TITRE

Le livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2) est soumis à un jury qui reçoit le candidat pour un entretien complémentaire sur la base des expériences explicitées dans celui-ci.

### **Au terme de cet entretien, le jury peut prononcer :**

- Une validation totale : dans ce cas, le jury prononce l'attribution totale du diplôme.
- Une validation partielle : le jury valide une partie du diplôme et indique la nature des compétences et connaissances qui doivent faire l'objet d'un contrôle complémentaire. Le candidat dispose alors de 5 ans pour achever la validation du diplôme.
- Aucune validation

**En cas de validation partielle, le jury pourra formuler des conseils et préconisations pour l'obtention totale du diplôme.**

### **Pour valider les domaines de compétences manquants vous pouvez :**

- Suivre un accompagnement complémentaire auprès de GAÏDO LAB et / ou un parcours de formation complémentaire
- Vous présentez de nouveau devant un jury VAE



4 Route de Pitoys  
64600 Anglet  
06.63.16.56.73  
[contact@gaido-lab.eu](mailto:contact@gaido-lab.eu)  
[www.vae-gaido-lab.eu](http://www.vae-gaido-lab.eu)